



Christiane LEMASSON
Maire d'Erquy

Service Assistante de Direction
Suivi Mme Danielle Hillion,
Poste 02 96 63 64 51

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2009

Etaient présents : Christiane Lemasson, Maire, Yves Pelle, Laurence Nicol, Henri Dubois, Christiane Guesnet, Jean-Paul Manis, Sylvie Bouvet, Michel Morgand, Adjoint, Roland Pineau, Alain Guillot, Odette Hindermeyer, Béatrice Duverger, Conseillers délégués, Joël Auffret, Lucie Danglard, Typhaine Demoy, Paul Denis, Bernard Etienne, Bernadette Laithier, Yannick Morin, Stéphanie Robert, Conseillers de la majorité, Yves Hamon, Loïck Le Guen, Jean-Paul Lolive, Pierre Pelan, Conseillers de la minorité.

Procurations : Guilaine Le Goff à Stéphanie Robert, Monique Caillibotte à Yves Hamon, Olga Legars à Pierre Pelan.

Etude d'aménagement du port de plaisance d'Erquy Centre-Projet d'aménagement d'une protection contre la houle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve, le projet d'aménagement d'une protection contre la houle au port de plaisance d'Erquy-Centre pour et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général et autres fonds de concours éventuels sur la base du programme 2009 arrêté à la somme de 28.245 Euro H.T.

Modification du tableau des effectifs – Recrutement d'un agent portuaire

Mme le Maire rappelle que M. BESREST Jean-Baptiste, affecté à la régie de recettes des ports de plaisance a cessé ses fonctions et qu'il est nécessaire de procéder au recrutement d'un nouvel Agent Portuaire. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le recrutement d'un Agent Portuaire à temps non complet sur la base d'une quotité de 60%.

Voirie Communale 2009. Mode de passation des marchés de travaux

Madame le Maire rappelle au Conseil que la Commune contracte chaque année avec une entreprise de travaux publics un marché d'exécution de travaux nécessaires à l'entretien de la voirie communale, moyennant la procédure d'appels d'offres et de consultation (enduits, enrobés...) sur la base d'un programme élaboré par la Commission Municipale de la voirie communale. Or il est parfois nécessaire de modifier ou de compléter le programme en fonction des résultats financiers favorables ou aux regard des conditions météorologiques ayant entraîné des dégradations de chaussées et demandant des réparations immédiates. Pour pallier ces difficultés, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de recourir à la procédure de passation d'un Marché à Bons de commande sur la base d'un minima de 100.000 Euro H.T.

Voirie 2009 – Dossier d'étude préliminaire – Dossier d'inscription à la Dotaton Globale d'Equipement et à l'aide départementale à la voirie communale.

Le Conseil Municipal, à la majorité (21 pour et 6 contre), approuve le Dossier d'Etudes Préliminaires relatif au Programme Routier Communal : Aménagement de la voie piétonne à Langourian puis le trottoir en enrobé rue des Landettes, le trottoir et la voirie en enrobé Allée des Genêts, le trottoir en enrobé et la voie en bicouche Avenue de Lanruen et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions de l'Etat au titre de la DGE 2009 et du Conseil Général sur la base du programme 2009 arrêté à la somme de 210.000 Euro H.T.

**Aménagement du Centre-Bourg (CAO du 15/01/2009)-
Jardin Services-rue Descartes – ZA de Penhoat – 29860 PLABENNEC
Avenant n° 3 au marché de travaux (Lot Maçonnerie)**

Le Conseil Municipal, à la majorité (22 pour, 5 abstentions), approuve la dévolution des travaux additionnels pour un montant prévisionnel de 5.501,32 Euro H.T. et autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 3.

**Programme Eaux Usées 2007 – 26^{ème} Tranche (CAO DU 15 /01 /2008)
S.R.T.P. – ZAC de beau soleil – 22400 LAMBALLE
Avenant n° 1 au marché de travaux (lot Canalisations)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la dévolution des travaux additionnels pour un montant prévisionnel de 14.483,97 Euro H.T. et autorise Mme le Maire à signer l'avenant n° 1

Voyages scolaires à finalité pédagogique – Dotation unitaire individuelle – Année budgétaire 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 35 Euro par an et par élève domicilié sur le territoire de la Commune d'Erquy, le montant de la dotation unitaire 2009 accordée au titre des voyages scolaires à finalité pédagogique, quel que soit la statut des établissements pétitionnaires, public ou privé, les subventions individuelles susceptibles d'être accordées concernant limitativement les collégiens et les lycéens.

Imputation de deux factures en section d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'imputer en section d'Investissement l'achat d'un divan d'examen affecté au CLSH pour un montant de 415 Euro T.T.C. et de 8 écrans plats affectés à la Cybercommune pour un montant de 1.425,63 Euro T.T.C.

**Exonérations et abattements sur les tarifs municipaux 2009
Tarification sociale des campings reconduite**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste des personnes physiques et morales ouvrant droit à l'exonération partielle ou totale des redevances exigibles au titre des prestations communales tarifées (Cuisine Centrale, Tennis municipaux, Campings municipaux, cybercommune, mise à disposition des salles communales, Scène culturelle, Taxe de Séjour, Droits de mouillage).

Participation pour place de parking manquante : annulation d'un titre de recettes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la demande gracieuse d'un pétitionnaire d'un Permis de Construire de 2006 qui devait d'acquiescer de la participation communale prévue à l'article L 421-3 du code de l'Urbanisme au titre des places de stationnement manquantes.

Urbanisme : concertation publique préalable. Zone concernée : 2AU (2) et (3). Classement projeté 1AU, sous règlement UC

Madame le Maire rappelle l'intérêt d'ouvrir à l'urbanisation des zones 2AU n° 2 et n° 3 pour un classement ultérieur en zone 1AU sous règlement UC. Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre), décide d'engager la procédure modificative du PLU par l'organisation préalable d'une concertation publique.